



PROGRAMME DE FORMATION À LA CONDUITE D'UNE MOTO 125 CM³

Objectif de la formation : familiariser le futur conducteur avec la moto. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

A noter :

- La formation est accessible un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B
- Sont dispensés :
 - Les détenteurs du permis B avec équivalence A1 (avant le 1^{er} mars 1980)
 - Les titulaires du permis B qui justifient une pratique de la conduite d'une motocyclette 125 cm³ au cours des 5 dernières années avant le 1^{er} janvier 2011. (ex : un relevé d'information auprès d'un assureur),
 - Les titulaires du permis B depuis au moins 2 ans qui justifient d'une pratique de la conduite d'un scooter à 3 roues ou motocyclette au cours des 5 dernières années avant le 1^{er} janvier 2011.

Public concerné et pré-requis

- Toute personne souhaitant conduire une moto légère entrant dans la catégorie concernée
- Personne titulaire du permis de la catégorie B en cours de validité depuis au moins 2 ans,

PROGRAMME

- **2 heures de théorie**

Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont consacrées à un enseignement théorique qui comprend :

- l'analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur
- des conseils permettant d'appréhender les pièges de la route : conduire sous la pluie ou de nuit, se rendre visible auprès des autres usagers, s'équiper en vêtements protecteurs de qualité, connaître les manques d'adhérence (gravillons, ralentisseurs, peintures au sol, etc.)
- les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

- **2 heures de pratique hors circulation : l'examen sur le « plateau »**

Ces deux heures sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage, etc.

Il s'agit d'apprendre à :

- démarrer en toute sécurité
- à monter et à descendre les vitesses
- à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement
- à s'arrêter

Le futur usager est particulièrement sensibilisé à la position sur la moto : bien positionner son regard avant de virer ou de tourner, tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage et à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids.

- **3 heures de pratique en circulation**

A l'issue de ces 3 heures hors-agglomération, le conducteur doit être capable :

- d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation
- de choisir la bonne voie et de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds
- de franchir une intersection, de changer de direction et de dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration
- de savoir négocier un virage en toute sécurité.

A l'issue de la formation une attestation de suivi de formation 125 m³ (7h) est délivrée. Elle devra être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en même temps que le permis de conduire B en cours de validité. En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.